



Daniel Schumann

Rathaus St. Johann
66111 Saarbrücken

Telefon +49 681 905-1314

Telefax +49 681 905-1604

medien@saarbruecken.de

www.saarbruecken.de

Communiqué de presse

06.01.2021

Augmentation importante des redevances ferroviaires en France pour le tram-train : les maires de Sarrebruck et Sarreguemines lancent un appel à Paris pour maintenir le transport transfrontalier

Le maire de Sarrebruck, Uwe Conradt, et Marc Zingraff, maire de Sarreguemines s'engagent conjointement pour le maintien pérenne du service transfrontalier du Saarbahn entre Sarrebruck et Sarreguemines. Celui-ci est mis en danger parce que les redevances ferroviaires sur le réseau français viennent d'être augmentées rétroactivement pour 2019 et 2020.

Depuis plus de 20 ans, le tram-train régional Saarbahn circule entre Sarrebruck et Sarreguemines en utilisant le réseau ferroviaire français sur une longueur de 800 m. Pour cela, la SNCF perçoit des redevances dont le montant était négocié par des conventions successives ces dernières années. La convention la plus récente portant sur ce qui concerne les redevances a été signée entre les parties en 2017. Elle prévoyait une prolongation du contrat « à conditions égales », les frais étant adaptés annuellement selon le taux d'inflation.

Pour l'année 2018 la Saarbahn a payé un montant d'environ 92.000 € pour l'utilisation du tronçon français. Le montant prévu rétroactivement pour 2019 s'élève à environ 168.000 €. Cette augmentation conséquente qui représente presque le double n'était pas prévue initialement.

Les Maires de Sarrebruck et de Sarreguemines ont donc décidé de lancer un appel aux autorités à Paris et Berlin pour ne plus mettre en danger le transport transfrontalier du Saarbahn par des décisions prises sans tenir compte de la situation particulière au sein de la région transfrontalière.

En effet, le tram-train est un symbole fort pour la coopération franco-allemande dans le domaine du transport en commun. Mais il illustre en même temps les obstacles « bureaucratiques » auxquels le transport régional transfrontalier est confronté. Dans une région au cœur de l'Europe où les habitants vivent dans un bassin de vie transfrontalier commun, où le travail et les loisirs ne connaissent pas de frontières, un transport en commun transfrontalier performant, comme le tram-train, est d'une nécessité essentielle. Compte tenu notamment des investissements et des projets actuellement nombreux et des emplois susceptibles d'en découler, la circulation régulière du tram-train au-delà des frontières est indispensable. C'est également important pour une raison écoresponsable : le transport public apporte une



contribution à la protection de l'environnement en réduisant les émissions de gaz à effet de serre.

Messieurs Conradt et Zingraff appellent conjointement les autorités compétentes à ne pas mettre en danger la liaison transfrontalière par une augmentation exagérée des redevances ferroviaires et à prolonger sans modification la convention en vigueur. L'appel s'adresse aux deux états pour qu'ils concluent une convention sur la base d'un accord visant à réduire les effets négatifs de décisions trop simplement bureaucratiques avec l'objectif de reconnaître mutuellement les nécessités régulatrices de chaque pays dans une zone limitée le long de la frontière franco-allemande et de garantir ainsi un transport en commun transfrontalier durable.

Mobilité durable : 2021, l'Année européenne du rail

À l'initiative de la Commission européenne, l'accent est mis cette année sur les avantages du transport ferroviaire en tant que mode de transport durable, intelligent et sûr. Par le biais de divers événements, campagnes et initiatives organisés dans toute l'Europe, l'utilisation du transport ferroviaire par les particuliers et les entreprises sera encouragée tout au long de l'année. De cette manière, les participants contribuent à la réalisation de l'objectif du "Pacte vert" européen dans le secteur des transports. À noter, un quart des émissions de gaz à effet de serre dans l'UE sont actuellement causées par les transports. Ils doivent être réduits de 90 % d'ici 2050. Dans toute l'UE, le transport ferroviaire est responsable de moins de 0,5 % des émissions de gaz à effet de serre, ce qui en fait l'une des formes de transport de passagers et de marchandises les plus durables.